



Le télétravail et le travail à distance à Météo-France, maintenant, et après ?

La CFDT-Météo a sollicité les travailleurs à distance (TAD) début novembre pour recueillir leur ressenti sur le télétravail et le travail à distance.

20 % parmi les 242 agents pratiquant le TAD nous ont répondu, ces réponses nous ont permis **d'alimenter les échanges avec la direction sur cette thématique en décembre.**

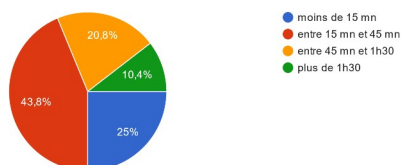
A la CFDT nous avons identifié deux sujets sur lesquelles nous souhaitons avancer :

- **la délocalisation du travail à distance dans des tiers lieux plutôt que des centres d'accueil Météo, sous forme d'expérimentation.**
- **la demande de développer des ouvertures de postes en travail à distance.**

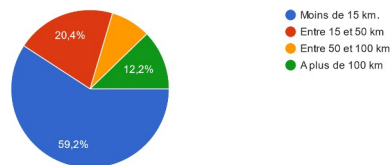
Sur le 1^{er} sujet,

Suite au sondage, nous avons identifié que 20 % des agents habitaient à plus de 50 km de leur centre d'accueil et que 30 % mettent plus de 3/4 d'heure pour s'y rendre.

Combien de temps mettez-vous pour rejoindre votre service d'accueil ?
48 réponses

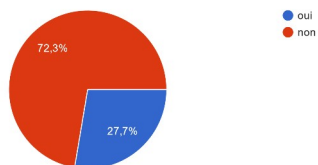


A quelle distance êtes-vous de votre service d'accueil ?
49 réponses

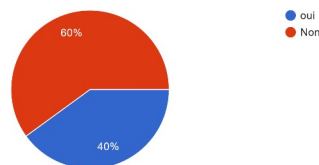


Par ailleurs, 3/4 des agents déclarent ne pas avoir de collègues appartenant à leur service d'affectation au sein de leur service d'accueil et 40 % des agents seraient favorables à effectuer du co-working.

Avez-vous des collègues appartenant à votre service, dans votre service d'accueil – sur votre lieu de travail Météo-France - ?
47 réponses



Si vous en aviez la possibilité seriez-vous prêt à vous rendre dans un centre de co-working plutôt que dans votre service d'accueil ?
45 réponses



On comprend dès lors aisément qu'une partie des agents préféreraient effectuer du co-working dans un centre plus près de chez eux. **Cette solution permettrait de réduire les risques accidentogènes**

sur le trajet domicile-travail, de limiter les pertes de temps, de participer à la décarbonation des trajets. Cela pourrait aussi limiter les risques d'isolement : des agents tentés par du télétravail à 100 % retrouveraient une communauté de travail en co-working.

Convaincue que cette piste de travail est souhaitée par certaines(e)s collègues, la CFDT a défendu cette position et proposé une expérimentation autour d'une dizaine d'agents à qui on autoriserait le co-working. La DRH n'y paraît pas hostile, d'autres organisations syndicales sont plus dubitatives.

La CFDT-Météo a obtenu qu'un bilan sur les nouvelles modalités de télétravail et travail à distance soit réalisé pour le second semestre 2024.

Nous remettrons alors l'ouvrage sur le métier.

Sur le sujet n°2,

Depuis plusieurs années déjà, la CFDT-Météo alerte la Direction Générale : **les agents en TAD en régions n'ont que très peu, voire pas de perspectives d'évolution de carrière. Car les postes ouverts en TAD sont quasi-inexistants.**

De l'autre côté de la table, l'état d'esprit semble avoir un peu changé depuis l'accord de fin de conflit du 2 octobre sur "3P", où il est indiqué que « *la direction veillera à ce qu'un nombre suffisant de postes travaillables à distance soient ouverts* ». Il faut bien garder à l'esprit que les agents pouvant postuler sur ces postes éligibles au Travail à Distance sont tous les agents des DIR en TAD et les agents des divisions « Services » qui souhaiteraient se réorienter vers un poste en HB.

Malgré la bonne volonté affichée par la direction, la situation évolue peu dans les faits.

Ainsi lors de la campagne d'automne, 6 postes seulement ont été ouverts à distance dont 1 inscrit comme à distance de manière erronée puisque, renseignement pris, le poste est à occuper « à Toulouse ». D'autre part, certains de ces postes avaient déjà été ouverts au fil de l'eau précédent, exclusivement sur Toulouse sans avoir été pourvus... Entre-temps, des recrutements externes sont engagés, si bien que 2 des postes ouverts en TAD n'étaient plus disponibles pour des agents de Météo-France !

Par ailleurs, plusieurs postes ne présentant pas d'incompatibilité à être ouverts à distance ne l'ont pas été. Sur ce point, la direction a fait part d'un son mea-culpa et précisé que la situation était perfectible. En revanche, la direction a mis en avant la réticence des directions centrales à ouvrir des postes à distance.

Pour avancer véritablement sur le sujet, la CFDT a proposé qu'un indicateur d'éligibilité au TAD puisse être mis en place pour tout nouveau poste à pourvoir.

Dans l'attente, sur les listes de postes ouverts à la mobilité, les postes ouverts à distance apparaissent de manière plus visible.

L'équilibre entre faciliter le management (en privilégiant la proximité) et faire preuve de solidarité avec les collègues en région (en leur garantissant des perspectives de carrière diversifiées) n'est pas simple à trouver. Cependant, l'ouverture de postes à distance doit permettre aux agents qui le souhaitent d'évoluer vers une diversité de postes (sans la pénibilité du travail posté notamment) sans pour autant avoir à changer de résidence.

La CFDT-Météo défend une augmentation de l'offre des postes ouverts au travail à distance ; nous serons vigilants et attentifs à ce qui sera proposé sur les prochaines mobilités.